



Listen to this article

La Convention dite « de la Toussaint », s'est tenue cette année à ARENBERG, le dimanche 28 octobre 1990. Elle a donné l'occasion à nombre de frères et de soeurs de se réunir et de se réjouir à l'écoute de la Parole de Dieu.

La présidence fut assurée par le frère M. W.. Les frères orateurs furent, dans l'ordre :

- le frère J. W. qui expliqua les différentes significations bibliques du mot crainte. Il y a la crainte, la peur de quelque chose (Esaïe 41 : 10 ; 1 Sam. 18 : 12 ; Genèse 9 : 2 ; Exode 14 : 10, etc...) ; et il y a la crainte, le respect que l'on a, ou que l'on doit avoir pour quelqu'un, et particulièrement pour Dieu (PS. 25 : 14, 112 : 1 ; Actes 10 : 1, etc....).
- le frère R. M. qui choisit pour titre de son exposé : « Le Fils de l'homme », un des titres de notre Seigneur, et qui en développa les différentes applications à notre Seigneur (Genèse 18 : 15 ; Michée 5 : 1, 2 ; Matt. 17 : 12, 13 ; Marc 8 : 31 ; Matt. 26 : 64 ; Jean 6 : 62, etc....).
- le frère T.F. P. qui lut d'abord le texte et le commentaire de la manne du 27 octobre, comme paroles de réconfort à l'intention du frère R. L. (celui-ci, gravement malade, termina sa course terrestre un mois après), et qui parla ensuite sur la fidélité, en s'appuyant sur l'expression « Sois fidèle », tirée d'Apocalypse 2 : 10 ; « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie ». Autres versets cités : Deut. 11 : 16 ; 1 Jean 1 : 8, etc...
- le frère J. W. qui développa le sujet du PARDON, après avoir commenté les versets suivants : Jean 1 : 1-18 ; Eph. 3 : 18 et Rom. 12 : 1. Comme nous le savons, le sujet du pardon est d'importance capitale. Seuls ceux qui sauront pardonner, obtiendront eux-mêmes le pardon.

Le repas de midi fut préparé et servi à tous les participants par les mains dévouées des membres de l'assemblée locale.

La chorale eut l'occasion d'entonner plusieurs chants en début d'après-midi. Pour clore, le frère président rappela brièvement les titres des exhortations des frères orateurs. Il remercia tous les frères et soeurs qui, absents de corps mais présents en esprit, nous ont adressé leurs souhaits de bénédiction. Il pria de leur transmettre, et en particulier au frère R. L., à son épouse la soeur F., et aux siens, les souhaits de bénédiction de la part de tous les participants.

Et chacun s'en retourna chez soi réconforté et reconnaissant envers l'Eternel.